



©Port de Montréal

DATE LIMITE 31 DÉCEMBRE 2021

C'est à Montréal que l'équipe de l'Alliance verte a le plaisir de vous convier pour son quinzième colloque annuel, GreenTech 2022 – notre premier événement en personne depuis 2019! C'est avec beaucoup d'entrain que nous nous affairons déjà à préparer ce rendez-vous devenu incontournable pour qui s'intéresse à l'industrie maritime, aux technologies vertes et l'innovation en matière de transport maritime. **GreenTech 2022 se tiendra à l'hôtel Omni Mont-Royal, à Montréal, du mercredi 8 au vendredi 10 juin 2022.**

L'Alliance verte invite les membres de la communauté maritime à soumettre des propositions de conférence sur **les différents enjeux abordés par les 14 indicateurs de rendement** de notre programme environnemental ainsi que sur des **sujets d'actualité** qui touchent nos participants : armateurs, ports, Voie maritime, terminaux et chantiers maritimes.



SUJETS D'INTÉRÊT GREENTECH 2022

Cap sur la décarbonation de l'industrie maritime

- **Électrification portuaire** : où commencer, défis de coordination, solutions/technologies potentielles, exemples de projets réussis.
- **Carburants marins alternatifs** : développements récents, défis de transition et technologiques, facteurs de prise de décision, enseignements tirés des projets pilotes, expérience réelle avec les sources d'énergie alternatives, y compris le GNL, les biocarburants, l'ammoniac, l'hydrogène et les batteries.
- **Investissements dans les infrastructures** : établir les priorités, sécuriser et superviser/coordonner le financement nécessaire requis pour la transition vers le transport maritime zéro carbone au niveau micro (port ou terminal) et macro (agence municipale, étatique/provinciale ou fédérale).
- **Partenariats innovants** : Projets technologiques réussis issus de collaborations, en mettant l'accent sur l'analyse de rentabilisation et les aspects de financement.
- **Corridors verts et numérisation** : initiatives visant à accélérer la R&D, l'innovation et la numérisation afin d'améliorer l'efficacité de l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement.

Améliorer la biodiversité et la coexistence

- **Transport maritime et habitats côtiers** : Projets de protection et/ou de restauration d'écosystèmes.
- **Pollution en mer** : Nouvelles technologies et autres initiatives conçues pour réduire la pollution.
- **Économie circulaire** : initiatives visant à réduire, recycler, renouveler, réutiliser et/ou réinventer pour réduire l'impact environnemental.



GREENTECH 2022 -APPEL DE COMMUNICATIONS

15^E COLLOQUE ANNUEL DE L'ALLIANCE VERTE

8 - 10 JUIN 2022, MONTRÉAL

SOUMETTRE UNE PROPOSITION

Les propositions doivent être envoyées à l'Alliance verte avant le **vendredi, 31 décembre 2021**.

Il suffit de compléter le [formulaire en ligne disponible ici](#).

ADMISSIBILITÉ

Le comité de sélection évaluera les propositions en vertu des critères suivants :

- Intérêt, pertinence et actualité (traite de sujets d'actualité et/ou régionaux)
- Originalité et innovation

ENTENTE

Les conférenciers s'engagent à :

- Être disponibles les jeudi et vendredi 9 et 10 juin 2022
- Donner leur présentation en anglais ou en français
- Soumettre leur biographie, photo, titre et résumé de conférence au moins un mois avant la tenue du colloque
- Soumettre leur présentation PowerPoint au moins une semaine avant le colloque
- Respecter le temps alloué pour la présentation (*environ 20 minutes*)
- Informer l'Alliance verte s'ils ne peuvent être présents et trouver un remplaçant approprié
- Permettre à l'Alliance verte d'utiliser leur nom, titre, compagnie et l'information concernant leur présentation à des fins de publicité du colloque Green Tech 2022
- Voir leur présentation affichée sur le site Web de l'Alliance verte à la fin du colloque

PARTICIPATION

Chaque présentation acceptée donne droit à une inscription gratuite pour toutes les activités du colloque. Jusqu'à 2 conférenciers par présentation sont autorisés. Un seul co-présentateur se voit offrir des frais d'inscription réduits. Les conférenciers doivent assumer leurs dépenses de voyage (transport et hébergement) ainsi que les autres frais inhérents à leur participation à l'événement.

DATE LIMITE

La date limite est le 31 décembre 2021. Le comité de sélection de l'Alliance verte annoncera sa décision en février 2022. Si vous avez des questions, communiquez avec la directrice des communications, Manon Lanthier, manon.lanthier@allianceverte.org.

La priorité sera accordée aux propositions qui respectent l'échéancier et rencontrent les critères d'admissibilité.